



Ivry sur Seine, le 21 janvier 2022

**ELISABETH BORNE**

Ministère du Travail, de l'Emploi,  
127 rue de Grenelle  
75007 Paris Cedex 07

**BRUNO LEMAIRE**

Ministère du Budget, des Comptes Publics et de la Fonction Publique,  
12 quai de la Râpée  
75012 Paris

**Objet : Grève à Pôle emploi**

Madame la Ministre, Monsieur le Ministre,

Le SNU TEFi FSU avec la CGT, FO et Solidaires relaient l'appel à la grève dans le cadre du mouvement interprofessionnel du 27 janvier. A notre initiative, cet appel sera élargi à la totalité des 10 organisations syndicales présentes à Pôle emploi dans le cadre d'une nouvelle journée de grève le 01 février avec pour principales revendications une augmentation générale significative des rémunérations de tous les personnels et une amélioration sensible de nos conditions de travail.

Ces revendications s'appuient sur quelques constats simples au niveau des pertes de pouvoir d'achat récurrentes des salariées et salariés, agentes et agents de Pôle emploi depuis maintenant 10 ans et sur le « ras le bol » exprimé par la grande majorité des collègues quant à la multiplication des plans d'action, à visée électoraliste, imposés de surcroît dans un contexte amplement dégradé par la crise sanitaire.

**En ce qui concerne nos pertes de pouvoir d'achat :**

Alors que l'inflation cumulée atteint 14 % sur cette période et que le SMIC horaire a été revalorisé de plus de 19 % depuis 2010

- La valeur du point de coefficient pour nos collègues de statut privé n'a été revalorisée que de 3,5 % sur la période
- La valeur du point Fonction publique pour nos collègues de statut public n'a progressé que de 2% sur la même période.

**Si notre direction générale partage ces constats, elle déclare toutefois ne pas avoir l'autorisation de ses tutelles pour proposer plus de 1,5% d'augmentation lors des négociations salariales ouvertes actuellement pour les agents de statut privé et se révèle impuissante à proposer la moindre évolution salariale pour les agents de statut public.**

Dans ses vœux de 2020, M. Bassères louait notre mobilisation et notre travail remarquable. Il affirmait aussi : « notre force vient de notre capital humain, il nous faut continuer à l'enrichir ». Cette année, il nous dit que « les moyens financiers sont à la hauteur des enjeux » et que « depuis plus de 10 ans en tant que directeur général, je sais que je peux compter sur votre engagement. Et vous pouvez compter sur mon soutien. »

**Il est grand temps maintenant que ce « soutien » se traduise par une reconnaissance financière auprès de tous les personnels et nous vous demandons d'autoriser notre direction à améliorer substantiellement ses propositions pour atteindre l'objectif de 8 % d'augmentation générale que nous préconisons.**

En ce qui concerne les conditions de travail et la perte de sens au travail :

Là aussi notre direction entend la demande de lever le pied sur les plans d'action qui s'empilent, l'un commençant avant même que le précédent n'ait été terminé, mais se dit tenue de répondre aux injonctions gouvernementales dans un contexte préélectoral. Elle entend par ailleurs la demande de stabilité des agentes et agents mais elle continue d'amplifier la précarisation en ne proposant que des renforts en CDD en prévision des départs à venir. Nous dénonçons ce recours excessif aux CDD dans notre établissement et déplorons ce manque d'exemplarité chez le premier opérateur du ministère du travail. Quant à la perte de sens au travail vécue par la grande majorité des conseillers et des managers, elle s'illustre par la multiplication des indicateurs de performances, des sondages internes et des « challenges » en tout genre qui relèvent plus d'une frénésie de communication et de « faire savoir » que de la réelle prise en compte des besoins de nos usagers et usagères.

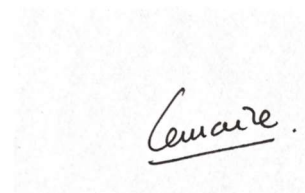
**Notre organisation vous demande donc d'intervenir auprès de notre direction sur ces trois axes :**

- **en stoppant rapidement la véritable « chasse aux chômeurs » instituée par les nouvelles injonctions faites aux équipes de contrôle de la recherche pour revenir aux objectifs de remobilisation fixés initialement.**
- **en prenant l'engagement de cédésier l'ensemble des CDD dits « de surcroît » qui, depuis plusieurs années remplissent des tâches permanentes au sein de Pôle emploi.**
- **en demandant au directeur général de rouvrir les négociations de l'accord « Qualité de vie au travail », close unilatéralement par celui-ci il y a quelques jours. La direction de Pôle emploi comme les ministères de tutelles doivent répondre aux difficultés psychiques, éthiques et physiques rencontrées par une population de salariées, salariés, agentes et agents au contact quotidien des souffrances des 6 millions de privées et privés d'emploi dans notre pays.**

Espérant une réponse de votre part plus respectueuse pour les 50 000 agentes et agents que nous représentons que celle non apportée en son temps par Muriel Pénicaud, alors en charge du ministère du travail, nous nous engageons de notre côté à informer l'ensemble des personnels des marques de considérations concrètes dont vous voudrez bien les gratifier.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, Monsieur le ministre, l'expression de notre considération distinguée.

La secrétaire générale  
Mirabelle LEMAIRE



Copie : Benoit TESTE, Secrétaire général de la FSU

